



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Rencontre Collège avec



mercredi 20 mai 2026

Jean-Emmanuel Casalta, Directeur général

Elise Aicardi, Responsable des programmes documentaires

Compte-rendu

Le Documentaire est l'élément naturel de la chaîne car il se produit sur un temps long et aborde les sujets en profondeur.

Public Sénat intervient en coproduction, en achat et préachat.

Le modèle classique est la coproduction ou la 2^{ème} fenêtre.

La chaîne est ouverte au fenêtrage.

Le partenaire privilégié en préachat est France 3 régions pour les films inédits au national, avec ancrage régional.

Les documentaires sont la plupart du temps suivis d'un débat qui vient interroger ou prolonger le thème du film.

Ligne éditoriale

- Public Sénat souhaite s'adapter au calendrier politique : élections sénatoriales, présidentielle et législatives.
- Tout ce qui questionne la société dans sa complexité et pour éclairer les citoyens intéresse la chaîne.

- La case du Prime du samedi soir est la case « reine » ; elle est toujours suivie d'un débat avec exigence éditoriale. Le documentaire du samedi soir doit obligatoirement donner un potentiel de débat.
- Vendredi - 22h : case plus ouverte, le débat n'est pas systématique.

Le comité de sélection se réunit 3 fois par an :

- En octobre
- En mars/avril
- Fin juin, après le Sunny Side of the Doc

Elise Aicardi reçoit environ 150 projets par comité. Peu d'entre eux sont écartés.

Sont rejetés :

- Les portraits d'artistes
- Les projets qui n'ont aucune résonnance avec la politique ou le fonctionnement du Sénat
- Les sujets trop proches de l'actualité sont difficiles à traiter car ils « vieillissent vite ».

Cible/public/audience

Désir d'élargissement mais pas d'évolution de la cible. A ce jour :

- Plus masculin que féminin
- Moyenne d'âge : 50 ans
- Représentation équilibrée sur tout le territoire
- PDA : 0,5 %
- Sur certains documentaires, les scores peuvent atteindre ceux des documentaires FTV (300000 / 400000 téléspectateurs).

Sujets

Actuellement la chaîne reçoit de nombreux projets sur la condition féminine, les crimes et violences sexuelles ou sur les enfants. A l'international : nombreux dossiers sur Donald Trump.

Cette année il y a beaucoup de thèmes autour de la santé mentale ou des aidants.

! Public Sénat est en recherche de projets sur

- L'histoire politique,
- L'histoire des partis politiques
- La connaissance de nos institutions.
- L'illustration de l'actualité vue par l'histoire des autres constitutions

A noter que l'année 2028 verra l'anniversaire de la 5^{ème} République ; la chaîne recherche des points de vue originaux sur ce sujet.

Pour la rentrée 2026/2027, trois films en coproduction sont programmés :

- *Daron, Daronne* (comédie documentaire sur les parents d'élèves) – Les Films du Sillage
- *Madame la Préfète* (suivi de la vie de la Préfète des Vosges)
- *La haine en stage* (stage de citoyenneté par des personnes qui ont manqué de civisme) – Les Batelières Productions

Premières Lignes Télévision produira une série feuilletonnante qui suivra la campagne présidentielle du point de vue des citoyens sur la politique.

En revanche, pour la période de campagne présidentielle, la chaîne ne prendra aucun portrait de candidat car tous ne pourront être diffusés ; or, il faut tenir compte du temps de parole.

En été, pendant la période de vacances du Sénat, les thématiques sont davantage orientées sur la géographie (régions par exemple) ou le patrimoine culturel.

A noter : Ne pas envoyer de projet sur la prison, les addictions, la santé, les drogues avant 2028 car la chaîne en est largement pourvue.

Investissements de la chaîne

Public Sénat fait le choix de maintenir son investissement dans le documentaire. Ses ressources sont stables mais ne progressent pas ; la capacité d'investissement n'augmentera donc pas. Le budget 2026 sera par conséquent également stable.

La chaîne souhaite accompagner les producteurs pour trouver des couloirs de diffusion pour renforcer le financement des projets.

Coproduction : 20.000 €
+ 1.000 ou 2.000 € si projet international (2 ou 3 projets / an)

Préachat : 7.000 € en 2^{ème} diffusion

Pour les films dont la durée est plus longue, le montant de l'apport est le même ; éventuellement la somme peut être supérieure de 1.000 € ou 2.000 €.

La chaîne a une dérogation vis-à-vis de France TV sur le montant de l'apport (donc pas de minimum requis).

Acquisitions : les tarifs sont bas, mais la chaîne ne demande pas d'exclusivité.

Dépôt de dossier

Note d'intention avec présentation de l'auteur

10/15 pages en moyenne pour un nouveau projet (si le dossier a déjà été validé par Arte ou FTV, évidemment, il sera plus volumineux).

Archives – rediffusions

Public Sénat est favorable à la valorisation des actifs, afin de prolonger la vie des œuvres.

La chaîne souhaite par ailleurs le soutien des producteurs et productrices pour obtenir plus facilement la prolongation des droits d'archives en cas de réutilisation de certains films (exemple : anniversaire du décès de Michel Rocard > besoin de rediffuser / droits limités).

Numérique

La chaîne est présente sur les plateformes

- France.tv
- Mycanal
- TF1+
- Les FAI
- Youtube

Ce qui importe : rendre les films disponibles au maximum

Les extraits pour réseaux sociaux réalisés par la direction du numérique connaît un beau succès.

La distribution de Public Sénat sur France.tv a apporté plusieurs milliers de spectateurs. La plateforme Public Sénat a connu une progression de +35% par rapport à l'année précédente.

Intelligence artificielle

La chaîne n'a pas de position pour l'instant, car le sujet est trop jeune.

Ce qui importe est la transparence entre producteur – diffuseur – téléspectateur et l'éthique dans l'usage de l'IA, ainsi que le respect de la propriété intellectuelle.

Coordonnées

Elise Aicardi, responsable des programmes documentaires : E.Aicardi@publicsenat.fr